

Saint Martial le Mont



Agrandissement du cimetière du Bourg et parking paysagers

Bulletin Municipal 2025

Directeur de la publication : Serge LAGRANGE - Rédaction : Clémence LEICHT
Imprimé à 200 exemplaires par Espace Copie Plan (23)

Le Mot du Maire

Madame, Monsieur,

L'année 2024 vient de se terminer, amenant son lot de joies et de peines, la conjoncture nationale et internationale est incertaine et inquiétante.

Notre petite commune de Saint-Martial-le-Mont maintient son cap, joie de vivre, convivialité et fraternité dans un cadre de vie agréable et préservé.

L'année 2024 a été l'année des réalisations après de longues phases d'étude et d'autorisation:

- ⇒ L'agrandissement du cimetière et son parking paysager,
- ⇒ Travaux de consolidation de la chapelle de Chantaud,
- ⇒ Le lotissement communal de trois lots impasse des Chênes
- ⇒ Le circuit du petit patrimoine.

Afin d'attirer plus de promeneurs et de touristes dans notre commune, le conseil municipal envisage de candidater pour labeliser le chemin du patrimoine en parcours « TERRA AVENTURA », application de géocaching de la Nouvelle Aquitaine, un jeu de chasse au trésor pratiqué avec le GPS d'un smartphone, le coût de 4 000 € paraît important pour une petite commune et la décision n'a pas encore été prise.

Le dynamisme et l'attractivité de notre commune doivent être maintenus et nous avons apprécié la visite de Madame la Préfète ce 25 novembre.

Je tiens à remercier toute notre équipe municipale, les trois agents qui se dévouent pour le bon fonctionnement de notre commune et les élus qui répondent présent aux sollicitations du maire et des habitants. Merci à eux.

L'année prochaine nous ferons le bilan de notre mandature, ce bulletin vous présente le bilan 2024 et les prévisions 2025. Que cette année 2025 soit belle et agréable pour vous tous!

Ensemble construisons un futur convivial dans notre belle commune de Saint-Martial-le-Mont.

Le conseil municipal, les agents et moi-même restons à votre écoute et nous vous souhaitons une bonne année 2025!

Le Maire, Serge LAGRANGE

L'équipe municipale

LAGRANGE Serge, Maire
SANGRELET Gilbert, 1er adjoint (les Bregères)
PERIGAUD Annie, 2ème adjointe (Les Chézades)
SANGRELET Denis, 3ème adjoint (La Vallade)
MESTAT Fabien (Courblande)
QUINET Annie (Chantaud)
FAURE Élisabeth (La Chaize)
FAYADAS Marie-Thérèse (Chantaud)
HARTMAN Stéphanie (le Bourg)
HAYMA Jacky (Courblande)
MARCELLAUD Eric (le Bourg)

Les agents communaux

FAURE Eric, agent technique
FAURE Magali, agent d'entretien
2 LEICHT Clémence, secrétaire

Coordonnées

Adresse : 18 rue de la mairie
23150 SAINT-MARTIAL-LE-MONT

Tel : 05 55 81 40 16

Mail : mairie@saintmartiallemont.fr

Horaires du secrétariat:

Lundi 8h-12h et 13h30-17h30

Mardi 8h-12h30

Vendredi 8h-13h

Information: application Iliwap

Site internet : www.saintmartiallemont.fr

Nouvelle adresse mail

La commune change d'adresse mail, désormais, il est préférable de nous contacter

mairie@saintmartiallemont.fr

Ouverture site internet

Depuis le 02 mai 2024, le site internet de la commune est en ligne, à l'adresse suivante:

www.saintmartiallemont.fr

Directement connecté avec l'application Iliwap, vous y trouverez les actualités de la commune, les informations utiles, l'agenda et surtout les services avec des informations variées sur les déchets, l'urbanisme, la salle polyvalente, les procès-verbaux du conseil municipal, les projets et travaux, etc.

Vous avez également accès à un formulaire de contact directement relié à la boîte mail de la commune.

Formulaire de contact

Prénom Nom

Mail*

Votre adresse e-mail...

Sujet*

Sujet de votre message...

Message*

Votre message...

The screenshot shows the website for Mairie de Saint-Martial-le-Mont. At the top, there is a navigation menu with links for 'Votre mairie', 'Actualités', 'Agenda', 'Participer', 'Services', and 'Contact'. Below the menu is a banner image of a landscape. The main content area is divided into sections: 'ACTUALITÉS' featuring three news items with 'LIRE LA SUITE' buttons, and 'SERVICES' which is a grid of 14 service categories including 'DECHETS', 'ASSAINISSEMENT', 'INFORMATIONS RESEAU FIBRE', 'INFORMATIONS COUPEURE DE COURANT', 'DEMARCHES ADMINISTRATIVES', 'LOCATION SALLE POLYVALENTE JEAN DEPUTUREAUX', 'URBANISME', 'EAU POTABLE', 'CIMETIERES', 'BULLETINS MUNICIPAUX', 'PROCES-VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL', 'COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD OUEST', 'L'EQUIPE MUNICIPALE', 'CIRCUIT DU PATRIMOINE', and 'PROJETS ET TRAVAUX'.

Agenda 2025

25/01/25	Vœux du Maire	20/06/25	Barbecue et feu d'artifice
01/02/25	Concours de Belote	17/08/25	Brocante
08/05/25	Cérémonie du 08 mai	11/11/25	Cérémonie du 11 novembre
Mai 25	Foire aux plants	13/12/25	Concours de Belote

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL !

100 % GRATUITE SANS INSCRIPTION SANS PUBLICITÉ

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI

Téléchargez dans l'App Store
 DISPONIBLE SUR Google Play
 DISPONIBLE AVEC AppGallery

illiwap
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

3

Travaux et réalisations 2024

Agrandissement du cimetière du bourg et parking paysagers



Les travaux d'extension du cimetière du bourg et de création d'un parking paysagers sont désormais terminés.

Le coût total du projet s'élève à 120 544,75 € H.T. soit 144 053,70 € T.T.C. Auquel s'ajoutera le coût de la mise à jour des données et de l'informatisation des cimetières (5 200 € H.T.) qui aura lieu au premier semestre 2025.

Le projet a reçu le soutien financier de l'Etat par une subvention DETR d'un montant maximum de 45 060,66 euros et du Conseil Départemental de la Creuse par la dotation des amendes de police d'un montant de 16 663,75 euros.

Pour ces travaux, la commune a obtenu le prix des Victoires de l'Investissement Local dans la rubrique « cadre de vie et mobilité », remis lors de l'assemblée générale de l'AMAC23.

L'inauguration du cimetière a eu lieu le 25 novembre 2024 en présence de Madame la Préfète qui a également pu visiter le bourg et les bâtiments communaux.

Le CPIE des Pays creusois a organisé le 26 novembre un atelier gestion eaux pluviales sur le parking infiltrant du cimetière, mettant en avant ce parking écologique, en présence des médias : France 3, France Bleu et la Montagne.



Remise du prix des victoires de l'investissement

Chapelle Sainte-Madeleine de Chantaud

Les travaux de consolidation et de rénovation de la chapelle Sainte-Madeleine de Chantaud sont terminés.

La chapelle est sauvegardée pour les années à venir.

Coût final du projet : 24 091,00 € H.T.

La commune a reçu une subvention de l'Etat au titre de la DETR d'un montant de 5 362,50 € et une subvention du Conseil Départemental de la Creuse d'un montant de 2 145,00 €.



Acquisition deux garages au Bourg

Cette année, le conseil municipal a décidé d'acquérir un bien immobilier composé de deux garages dans le bourg au prix de 9000€. Cette acquisition permet d'augmenter la réserve foncière de la commune et offre un nouvel espace de stockage technique. Le bien pourra éventuellement être utile à des projets futurs d'aménagement ou d'installation dans le bourg.

Défense incendie : nouveaux poteaux

Lors des travaux sur le réseau d'eau potable réalisés cette année, la commune a fait installer deux nouveaux poteaux incendie, un aux Chézades et un à la Vallade Basse. Chaque poteau a coûté 2 340,00 € T.T.C. Cet investissement permet d'assurer la défense extérieure contre l'incendie de la commune, ce qui est une obligation légale et sous la responsabilité du maire.



Travaux réseau d'eau potable

Des travaux importants sur le réseau d'adduction en eau potable ont été réalisés en 2023 et 2024 sur le territoire de la commune par le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP).

Le réseau structurant fuyant a ainsi été remplacé entre les Bregères et Chamberaud, canalisation de diamètre 150 et 250 mm.

Ces travaux ont bien sûr occasionnés des gênes à la circulation routière et quelques coupures d'alimentation en eau. Ceux-ci vont permettre de bénéficier d'une eau de meilleure qualité et supprimer les fuites sur ces canalisations datant des années 60.

Des subventions de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, du Conseil Départemental et de l'Etat à hauteur de 80% ont permis de réaliser ces travaux rapidement à un moindre coût pour l'utilisateur.

Une consultation d'entreprise est en cours pour le déploiement du compteur d'eau intelligent qui transmettra quotidiennement des informations au gestionnaire du réseau et aux abonnés avec des alertes en cas de fuite.

Lotissement communal



Cette fin d'année 2024 a enfin vu la concrétisation du lotissement communal de trois lots entièrement viabilisés (eau, électricité, fibre). La voie a été élargie afin d'assurer le passage éventuel des secours, la nouvelle voie ainsi créée a été dénommée « Impasse des Chênes ».



Les travaux se sont achevés mi-décembre.

Les terrains seront disponibles à la vente début 2025 au prix de 6,50 € H.T. le mètre carré pour des surfaces de 1 497 m², 1 477 m² et 1 381 m².

Vous pouvez contacter le secrétariat aux horaires d'ouverture pour plus d'informations et prise de rendez-vous avec le maire.

Projets 2025

Travaux de voirie

Pour l'année 2025, la municipalité prévoit des travaux de renforcement et de réfection de voirie. Les routes communales concernées sont la VC3 dite route des Vergnes aux Chambons et la VC6 de la limite avec la commune du Moutier d'Ahun jusqu'au carrefour avec la VC2 dans Chantaud. L'opération vise à améliorer la sécurité routière, renforcer la structure des voies et maintenir le patrimoine routier de la commune en bon état.



Coût prévisionnel du projet :

Travaux VC 3 : 50 895,94 € H.T.

Travaux VC 6 : 45 024,54 € H.T.

Total : 95 920, 48 € H.T.

Financements sollicités :

BoostCommUne (conseil départemental) : 12 960,00 €

DETR (Etat) : 38 368,19 €

Reste à charge prévisionnel : 44 592,29 € H.T. soit 53 510,75 € T.T.C.

Cimetières: Reprises de concessions

Au premier semestre 2025, un état des lieux des deux cimetières du Bourg et de Chantaud va être réalisé. De nombreuses concessions non entretenues semblent abandonnées. Des procédures de reprises de concessions vont être lancées afin de les récupérer (nouvelles sépultures disponibles, création d'un ossuaire et d'un jardin du souvenir).

Si vous avez des informations sur les concessions non entretenues (personnes inhumées, propriétaires, héritiers ...), nous vous remercions de bien vouloir contacter le secrétariat pour mise à jour des registres du cimetière.

Associations communales

Association Club Informatique Multimédia (CIM) et la Médiathèque

Elle est implantée dans l'ancienne classe d'école. Une rampe d'accès en facilite l'accès à tous. L'entrée à la Médiathèque est totalement gratuite. Actuellement l'association possède environ 2500 livres à dispositions des adhérents. Le prêt de livre en CD mp3, CD musicaux et films sur DVD en prêt gratuit, le sont également pour environ 550 documents.

Le CIM possède plusieurs ordinateurs, imprimantes et le Wi-Fi. Notre but est d'informer, de former les débutants et de perfectionner les autres. Si un sujet intéresse tous les participants, une projection est réalisée.

La cotisation annuelle au Club informatique est de 17€ - 5€ pour 3 mois & de 10€ pour un semestre ou pour Juillet / Août. Bienfaiteurs entre 18 et 49 € et Généreux : 50€ et plus ...

Vous pouvez apporter votre PC portable, votre tablette ou téléphone portable.

Ouvertures : les vendredis de 13h30 à 18h.

Pour tous renseignements : M. Martial LEYMARIE 06 13 40 34 76

Association pour le Sport et l'Animation de Saint-martial (ASAM)

L'année 2024 a été encore une fois riche en événements organisés par l'association : feu d'artifice et barbecue, brocante et bourse d'échange avec la présence de nombreux véhicules anciens. La foire aux plants a été difficile à maintenir par manque d'exposants. De nombreux joueurs sont venus aux concours de belote avec, notamment 46 équipes en décembre 2024.

Un grand merci à tous les bénévoles pour leur dévouement, et à vous tous qui avez participé à nos manifestations.

Pour l'année 2025, il est envisagé de renouveler ces événements habituels. Avec nos meilleurs vœux pour l'année 2025!

Le Président, Damien FAYADAS

Evènements 2024

En cette année 2024, la commune a vu plusieurs événements conviviaux et festifs se succéder:

27/01/2024: Vœux du Maire et galette des rois

03/02/2024: Concours de belote organisé par l'ASASM

08/05/2024: Cérémonie commémorative du 08 mai 1945

19/05/2024: Foire aux plants, vins fins et produits régionaux organisée par l'ASASM

25/05/2024: Assemblée générale et repas annuel de l'ACCA

21/06/2024: Soirée barbecue, feu d'artifice et DJ organisée par l'ASASM et la commune

06/07/2024: Fête des voisins de Chantaud

18/08/2024: Brocante, bourse d'échange, batteuse et voitures anciennes

22/09/2024 : Rando-patrimoine organisée par l'Office de tourisme Creuse Sud Ouest

11/11/2024: Cérémonie du 11 novembre suivie du vin d'honneur

09/12/2023: Concours de Belote organisé par l'ASASM



SAINT MARTIAL LE MONT
Dimanche 22 sept. à 10h
Rando patrimoine (3km)

RDV : Parking du Pont—2€/pers

Infos et résa : 05 55 62 55 93 / 05 55 64 12 20



Finances 2024

Nous nous efforçons de réaliser des investissements pertinents avec le maximum de subventions sans augmenter la pression fiscale sur les habitants. Les finances communales sont saines, un seul emprunt est en cours avec un remboursement annuel de 10 088,21 € jusqu'en 2028. Les élus et les employés communaux entretiennent notre patrimoine, ce qui réduit les dépenses de fonctionnement.



	Résultats 2024 en € <i>(sous réserve des votes définitifs des comptes)</i>	Résultats 2023 en €
Dépenses de personnel	70 839,37	67 200,15
Dépenses de fonctionnement	142 323,46	147 690,48
Recettes de fonctionnement	203 212,83	208 858,52
Dépenses investissement	252 819,55	54 313,13
Recettes investissement	132 194,27	111 063,73
Impôts perçus	81 466,00	85 272,00
Subventions perçues	41 411,03	20 728,53
Dotations reçues de l'Etat	77 447,63	75 800,00
Excédent de Fonctionnement	52 265,37	62 922,29
Résultat reporté	152 119,76	144 299,93

Comme tous les ans, le conseil municipal a décidé de renouveler la mise en place des sapins dans les villages avec l'engagement des voisins de les décorer (coût 2023 : 330 € T.T.C.) et les colis de Noël pour nos anciens et le personnel communal, 52 habitants ont plus de 70 ans (nombre stable), pour un coût de 2 006 € T.T.C.

Etat-Civil 2024

NAISSANCE: LABERTHONNIERE Jayden, né le 08 juillet 2024 à Guéret, fils de LABERTHONNIERE Sébastien et NYADZA MESSANGA Marie

MARIAGE: LAFARGE Bruno et LAVANDON Liserine célébré le 29 juin 2024

PACS: AVIGNON Charlotte et FAYADAS Florian le 12 octobre 2024

DECES: Nicole JUESTZ D'YNGLEMARE veuve DE JARPHANION le 27 juillet 2024

Françoise SOUTHON le 08 septembre 2024

Huguette PETIT le 11 septembre 2024

Christiane BALLETT veuve FOURGEAUD le 17 octobre 2024



Fermeture du réseau cuivre

Sous l'impulsion du Plan France Très Haut Débit porté par l'État avec l'appui de financements locaux et européens, les collectivités territoriales et les opérateurs privés, ont fait de la fibre optique l'infrastructure de référence pour la téléphonie et la connexion à internet partout sur le territoire.

Dans ce contexte, **la fibre optique est amenée à remplacer le réseau cuivre**, qui permet l'accès à l'internet DSL et les services de téléphonie fixe avec prise en T.

Pour des raisons d'efficacité, de coûts, et d'impact sur l'environnement liés à l'entretien et au maintien de deux infrastructures fixes en parallèle, Orange (ex-France Télécom) qui détient le réseau cuivre a annoncé fin 2019, sa volonté de fermer progressivement ce réseau.

Ainsi, **au plus tard le 01 janvier 2028**, ce sont tous les accès internet DSL et/ou les services de téléphonie fixe avec prise en T encore actifs sur ce réseau qui seront définitivement coupés sur notre commune.

Si vous êtes encore connecté au réseau cuivre pour votre accès à la téléphonie ou à internet, vous êtes concerné, que vous soyez un particulier, un service public, une association, un professionnel ou une entreprise.

Si vous ne savez pas si vous êtes connecté au réseau cuivre, vous pouvez consulter votre facture ou contacter votre opérateur.

Afin de continuer à bénéficier de vos services (téléphonie fixe, Internet, TV, autres usages spécifiques...) vous êtes invité à passer à la fibre optique ou à tout autre technologie de votre choix. Si cela n'est pas déjà fait, vous pouvez vous rapprocher de votre opérateur télécom ou de tout autre opérateur télécom de votre choix.

Sachez que **vous pouvez choisir un abonnement ne concernant que la téléphonie fixe, il n'est en effet pas obligatoire de s'abonner à Internet et/ou à la télévision en ligne.** Vous pouvez donc librement choisir parmi les offres de plusieurs opérateurs le service le plus adapté à vos besoins et le tarif d'abonnement le plus avantageux.

Pour répondre à vos interrogations, vous pouvez visiter le site internet de l'Etat sur la fermeture du réseau cuivre et le passage à la fibre optique : www.treshautdebit.gouv.fr. Vous y trouverez toutes

les informations nécessaires pour anticiper au mieux le changement technologique.

Nous vous invitons également à la plus grande vigilance sur des démarchages commerciaux abusifs. Si vous avez connaissance de pratiques suspectes, n'hésitez pas à les signaler à la mairie.

ARRÊT DES SERVICES INTERNET ADSL ET DES LIGNES DE TÉLÉPHONIE FIXE



PARTICULIERS, ENTREPRISES, ADMINISTRATIONS

Contactez votre opérateur, ou l'opérateur de votre choix, pour déterminer l'offre de remplacement la mieux adaptée à vos besoins avant la date de fermeture.

L'ESSENTIEL A RETENIR :

- ⇒ Fin de la commercialisation internet ADSL et lignes analogiques cuivre : janvier 2026
- ⇒ Fermeture définitive du réseau cuivre : janvier 2028
- ⇒ Possibilité de maintenir uniquement une ligne fixe sans internet avec boîtier sans changement de tarif
- ⇒ Choix libre de l'opérateur
- ⇒ Attention aux démarchages commerciaux abusifs

Communication du S.I.C.T.O.M. de Chénérailles : Objectif Prévention

Depuis le 1er janvier, le SICTOM a l'obligation d'accompagner, par des moyens et des actions adaptés, les usagers pour leur permettre de détourner des sacs noirs, qui constituent les Ordures Ménagères Résiduelles, les déchets fermentescibles.

C'est un véritable enjeu qui nécessite de la pédagogie et de la communication.

Depuis le mois d'avril des actions de communication et de concertation ont été organisées sur le territoire à la rencontre des usagers, mais aussi en mobilisant les acteurs élus ou représentants des collectivités, des entreprises, des associations.

L'ensemble de ces travaux coordonnés par notre partenaire EVOLIS va permettre d'élaborer un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés qui va définir des objectifs de prévention pour 6 ans. Ce plan sera soumis à une consultation publique.

La première mesure de prévention est la vente de composteurs pour les particuliers. Ils permettent de réduire les O.M.R. et de produire un amendement réutilisable dans nos jardins et nos espaces verts.

En effet il est urgent de constater que les sacs noirs contiennent 66 kilos de déchets fermentescibles.

Ce constat est le résultat d'une caractérisation du contenu de nos sacs noirs faite en juillet et qui montre que nous produisons au total 250 kilos d'Ordures Ménagères Résiduelles par habitant et par an.

Nous devons atteindre en 2030 un niveau d'OMR de 140kilos par habitants et par an pour accéder, sans être pénalisés financièrement, à l'incinérateur de Limoges, dont l'accès a été permis par l'adhésion du S.I.C.T.O.M. au syndicat EVOLIS depuis le 1er janvier 2024.

De plus, le comité syndical a adopté un règlement de collecte pour préciser les droits et les obligations des usagers concernant les bonnes pratiques à observer pour le tri et l'élimination des déchets.

Si les efforts individuels de prévention sont acceptés par tous nous pourrions atteindre plus rapidement l'objectif.

Il est indispensable de reconsidérer ce qui constitue notre production de déchets et leur devenir. Le discours simpliste « je paye donc je ne me pose pas de question » n'a plus de sens. Désormais, il faut faire sienne la devise:

« Je produis des déchets, donc j'en suis responsable ».

Les enjeux sont la production à partir de matières premières de plus en plus rares, mais aussi de l'accumulation de déchets inutiles et très coûteux à éliminer tant au niveau du prix que des impacts sur l'environnement.

L'équipe du S.I.C.T.O.M. vous présente pour la nouvelle année ses vœux les meilleurs et reste à vos côtés pour vous accompagner dans vos efforts de prévention et de tri.

Le Président, Patrick AUBERT

TRIONS TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS

Vous pouvez déposer tous vos emballages et papiers sans exception dans les bacs de tri.

① **C'EST UN EMBALLAGE OU UN PAPIER?**
DANS LE BAC DE TRI

② **INUTILE DE LAVER L'EMBALLAGE**
IL SUFFIT DE BIEN LE VIDER

③ **DÉPOSEZ VOS EMBALLAGES SÉPARÉS LES UNS DES AUTRES DANS LE BAC ET SANS SAC**

À TRIER

TOUS LES PAPIERS

Journaux et magazines

Prospectus et catalogues

Courriers, enveloppes et autres papiers

À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET CARTON

Emballages en plastique

Emballages en carton

Emballages en métal

À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE

Bouteilles en verre

Pots, bocaux et flacons en verre

À JETER

Objets en plastique

Vaisselle cassée

AUTRES DÉCHETS À RAPPORTER DANS UN POINT DE COLLECTE ADAPTÉ

Retrouvez toutes les règles de tri de votre commune



DECHETTERIE



☞ PNEUS de véhicules automobiles de particuliers, déjantés, provenant de véhicules de tourisme, camionnettes ou 4x4, pneus de véhicules 2 roues de particuliers, déjantés, provenant de motos ou scooters, quad, (hors bicyclettes), les apports sont limités à 4 pneus par foyer et par apport.

Déchets refusés :

- | | |
|----------------------|--------------------|
| X Moteurs / Amiante | X Plâtre / Cendres |
| X Ordures ménagères | X Déchets de soins |
| X Cadavres d'animaux | X Bâches agricoles |

ACCES DECHETTERIE

- ▶ La déchetterie se situe sur la R.D. 55, entre Lavaveix-les-Mines et Chénérailles, (sur la commune de Saint-Pardoux-Iss-Cards)
- ▶ Accès réservé aux habitants du territoire du SICTOM, munis d'un laissez-passer délivré en Mairie. L'apport de déchets est limité à 2m³ par foyer.

Horaires d'HIVER :
Du 16 septembre au 14 juin

▶ Lundi de 8h00 à 12h00
▶ Mercredi de 14h00 à 17h00
▶ Samedi de 8h00 à 12h00



Horaires d'ETE :
Du 15 JUIN au 15 SEPTEMBRE

▶ Lundi de 8h00 à 12h00
▶ Mercredi de 14h00 à 17h00
▶ Samedi :
8h00 à 12h00 / 13h00 à 16h00

Recensement citoyen à 16 ans

QUI? Garçons et filles de nationalité française

OÙ? A la mairie de votre domicile

QUAND? Premier trimestre suivant le 16ème anniversaire

AVEC QUOI? Carte d'identité + Le livret de famille + Justificatif de domicile

POURQUOI?

⇒ Pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP...)

⇒ Pour effectuer la Journée Défense et Citoyenneté (MaJDC)

⇒ Pour l'inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans



Collecte des ordures ménagères

Villages	Du 01/09 au 30/06	Juillet-Août
Sainte-Marie, La Prade	Mardi semaine paire	Mercredi
Les Bregères, Chantaud, La Couchezotte, La Chaize, Les Chambons, la Vallade Basse	Mardi semaine impaire	Mercredi
St Martial partie droite	Mardi semaine impaire	Jeudi
Courblande, St Martial partie gauche	Mercredi semaine impaire	Jeudi



SIAEP
De la Région d'AHUN

Venez chercher votre kit économies d'eau gratuit

Tous ensemble,
contribuons à
économiser l'eau !

Engagé dans une démarche de préservation de l'eau du territoire, le SIAEP de la Région d'AHUN se mobilise avec SUEZ chaque jour pour réduire les fuites tout au long du parcours de l'eau jusqu'à votre robinet.

Vous pouvez participer !

En installant le sac WC, les mousseurs sur vos robinets, le régulateur pour la douche et avec quelques gestes simples, vous pouvez contribuer à préserver la ressource en eau du territoire.

- ✓ 20% baisse possible des consommations d'eau de votre foyer
- ✓ Jusqu'à 100€ d'économies sur l'eau et l'électricité (pour la production d'eau chaude)

Rendez-vous muni de votre facture d'eau SUEZ (1) :

- dans votre Mairie participant à la distribution
- aux accueils de SUEZ, aux horaires indiqués sur votre facture :
 - o Mairie d'Ahun, tous les jeudis
 - o 11 rue des Bouquets 23190 Bellegarde en Marche, tous les jours ouvrés

(1) En format papier ou digital



Votre service client



TÉLÉCHARGEZ ILLIWAP
L'APPLICATION MOBILE
DE LA COMMUNE

RESTONS CONNECTÉS !

- | ALERTES
- | ACTUALITÉS
- | INFOS PRATIQUES
- | AGENDA
- | SONDAGE
- | ANNUAIRE
- | ET PLUS ENCORE...



01 Téléchargez l'appli 02 Recherchez votre commune 03 Cliquez sur « s'abonner »

Appli gratuite, sans inscription,
Made in France et disponible sur :



Sites internet utiles

Démarches administratives : www.service-public.fr

Coupure courant : www.enedis.fr/panne-et-interruption

Fibre optique : <https://nathd.fr>

Aide rénovation énergétique : www.anah.gouv.fr et <https://www.sdec23.org/renov23>

Communauté de communes Creuse Sud Ouest : www.creusesudouest.fr

Préfecture de la Creuse : www.creuse.gouv.fr

Conseil Départemental : www.creuse.fr/Nos-services



Maison France Services

Santé, carte d'identité, famille, retraite, droit, logement, impôt, pôle emploi, accompagnement au numérique: les agents publics **France Services** vous accueillent et vous accompagnent dans vos démarches administratives du quotidien.

Maison France Services Ahun: 6 place Jacques Lagrange - Tel: 05 44 30 71 66



Société de Tir de SAINT-MARTIAL-LE-MONT
(S. A. G. N° 919)

Grand Concours Libre de Tir

OUVERT A TOUS LES TIREURS
Au Champ de Tir des CHEZADES, les 25 et 29 MAI, 1^{er}, 8 et 9 JUIN 1924
de 8 heures à 11 heures et de 13 heures à 18 heures

Concours Libre au Fusil Lebel

Distance 200 mètres — Positions : debout, à genoux ou couché — Séries illimitées de 4 balles
Classement aux deux meilleurs cartons — 2 francs la série de 4 balles

1 ^{er} Prix Une Pendule électrique 10 ans,	5 ^{er} Prix Une superbe Glace 3 faces 30 x 25,
2 ^e — Un Service de table 74 pièces,	10 ^e — Une paire de Vases « Muguet ».
3 ^e — Un Service nappes et 12 serviettes en toile des Vosges,	11 ^e — Un Service à découper, virole argent, manche corne,
4 ^e — Une Métagère 12 couverts argentés 44 grammes avec érin,	12 ^e — Une lampe cuivre,
5 ^e — Une Glace St Gobain cadre réséda,	13 ^e — Une série de Casseroles aluminium, offert par la Maison Durin et Drozta de Guéret,
6 ^e — Une Jumelle marine,	14 ^e — Un Réveil cadran lumineux, offert par M. Bély, sup. de l'Étranger Populaire Creusois,
7 ^e — Un Service à café 15 pièces porcelaine,	15 ^e — Un Paraphane,
8 ^e — Un Service à liqueur, un plateau et six gobelets argent avec érin,	16 ^e — Un Service à liqueur argenté,

Concours à la Carabine Lebel

Distance 12 mètres, sur cartons à 10 zones — Position : debout — Séries illimitées de 5 balles, 1 fr. 50 la série
Classement aux deux meilleurs cartons

1 ^{er} Prix Une Statuette « Le Vainqueur »,	7 ^{er} Prix Un Réveil « Jaz »,
2 ^e — Un Service à gâteaux porcelaine (six pièces),	8 ^e — 12 Couteaux à café argentés avec érin,
3 ^e — Une belle Malette de voyage,	9 ^e — Un Surtout pied argenté,
4 ^e — Une Coupe à fruit pied argenté,	10 ^e — Un Évier bronze imitation,
5 ^e — Une Jumelle de campagne,	11 ^e — Une Série de boîtes de cuisine,
6 ^e — Une Garniture de toilette,	12 ^e — Un Sceau à biscuits,

Concours à la Carabine réservé aux Dames

Distance 10 mètres — Position : debout — Séries illimitées de 5 balles — Classement aux deux meilleurs cartons
1 fr. 50 la série

1 ^{er} Prix Un Sac à main,	4 ^{er} Prix Un flacon Eau de Cologne,
2 ^e — Une Trousse à ouvrage,	5 ^e — Un Déjeuner aluminium,
3 ^e — Une Glace à main monture argentée,	6 ^e — Un Comptoir offert par M. Daniel,

Le Règlement de la Société affiché au pas de tir sera seul en vigueur.
Le Comité se réserve d'apporter toutes modifications qu'il jugera utiles dans le classement des prix.
Le numéro des cartons sera visible du pas de tir, chaque tireur pourra s'assurer lui-même si le numéro de son carton correspond à son numéro d'inscription.
Dans le cas où le mauvais temps empêcherait plus d'une séance, le Comité se réserve le droit de prolonger le concours.
Le classement et la distribution des prix seront faits une heure après la clôture du tir.
Les prix sont exposés à la Mairie de Saint-Martial-le-Mont.

Le Comité.

Imprimé en "Mairie de St. Martial", Les Mâchons, Ardennes.

Affiche souvenir fournie

par Mme Annie PERIGAUD, Adjointe au Maire